

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 14 avril 2016

La qualité de l'air dans la région grenobloise : Lancement du Club des professionnels du chauffage au bois

Les professionnels du chauffage au bois (fabricants, installateurs d'appareils et de conduits de fumée, ramoneurs, producteurs et vendeurs de bois énergie) se sont réunis, le mercredi 13 avril 2016, afin de lancer le Club des professionnels du chauffage au bois. Cette réunion de lancement présidée par le Préfet de l'Isère accompagné des élus de Grenoble-Alpes Métropole, du Pays Voironnais et du Pays du Grésivaudan, des représentants de l'ADEME et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), a regroupé une soixantaine de professionnels du secteur.

La création de ce club d'information et d'échange, vise à soutenir le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région grenobloise, adopté en 2014, dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'air.

Cinq des vingt-deux actions recensées dans le PPA concernent le chauffage au bois résidentiel, responsable sur une année de 43 % des émissions de particules fines dans la région grenobloise (et jusqu'à 75 % en période hivernale).

L'État et les collectivités de la région grenobloise sont donc fortement mobilisés pour un chauffage au bois de qualité (promotion d'un combustible bois de qualité, encouragement à la substitution des foyers ouverts, interdiction d'installer des appareils de chauffage au bois non-performants, renouvellement de ces derniers...).

L'implication des professionnels du chauffage au bois est essentielle notamment auprès des particuliers en matière de conseils techniques et de promotion des bonnes pratiques liées au chauffage au bois.

C'est pourquoi l'État et les collectivités ont souhaité réunir ces derniers au sein du Club des professionnels du chauffage au bois. La première réunion a notamment permis de délivrer toutes les informations techniques sur la qualité de l'air dans la région grenobloise et de présenter les aides proposées par les collectivités pour le remplacement des appareils de chauffage bois non-performants. Deux autres réunions du club sont programmées en mai et juin 2016.

En savoir plus sur :

- les dispositifs d'aides : Espaces info Énergie de l'Isère : www.infoenergie38.org
- le PPA de la région grenobloise : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/ppa-de-grenoble-a3181.html

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 05
communication@isere.pref.gouv.fr